

L'Expérience fait la Différence



Jean MORIN
Immobilier
d'entreprise

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE HORS TAXES

Locatif (sur la base du loyer annuel HT) :

- Inférieur ou égal à 50 000 € :
15% à la charge du propriétaire + 15% à la charge du locataire du loyer annuel HT.
- Au-delà de 50 000 € :
12% à la charge du propriétaire + 12% à la charge du locataire du loyer annuel HT.

Transactions HT : (Cession fonds de commerce, Droit au bail, vente de locaux) :

- Jusqu'à 25 000€ : 5 000 € HT
- De 25 001 à 50 000 € : 6 500 € HT
- De 50 001 € à 150 000 € : 12 % HT
- De 150 001 € à 300 000 € : 10 % HT
- De 300 001 € à 450 000 € : 8 % HT
- De 450 001 € et plus : 6 % HT

Cabinet Immobilier **Jean MORIN** - Centre Commercial Valence 2 - 26000 VALENCE

Tél. : 04 75 55 77 00 - Fax : 04 75 43 63 33 - SARL au Capital de 80 000 Euros.

Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce. SIREN 328 768 767 00027 - APE 6831Z- C.P.I 2601 2018 000 031 131 délivrée par la CCI de la Drôme.
Garantie sans encaissements de fonds ou valeurs 110 000 Euros - ALLIANZ IARD, 87, rue de Richelieu 75002 PARIS.

Nos sites internet : www.morin-immobilier.fr / www.pierres-et-bastides.com